



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

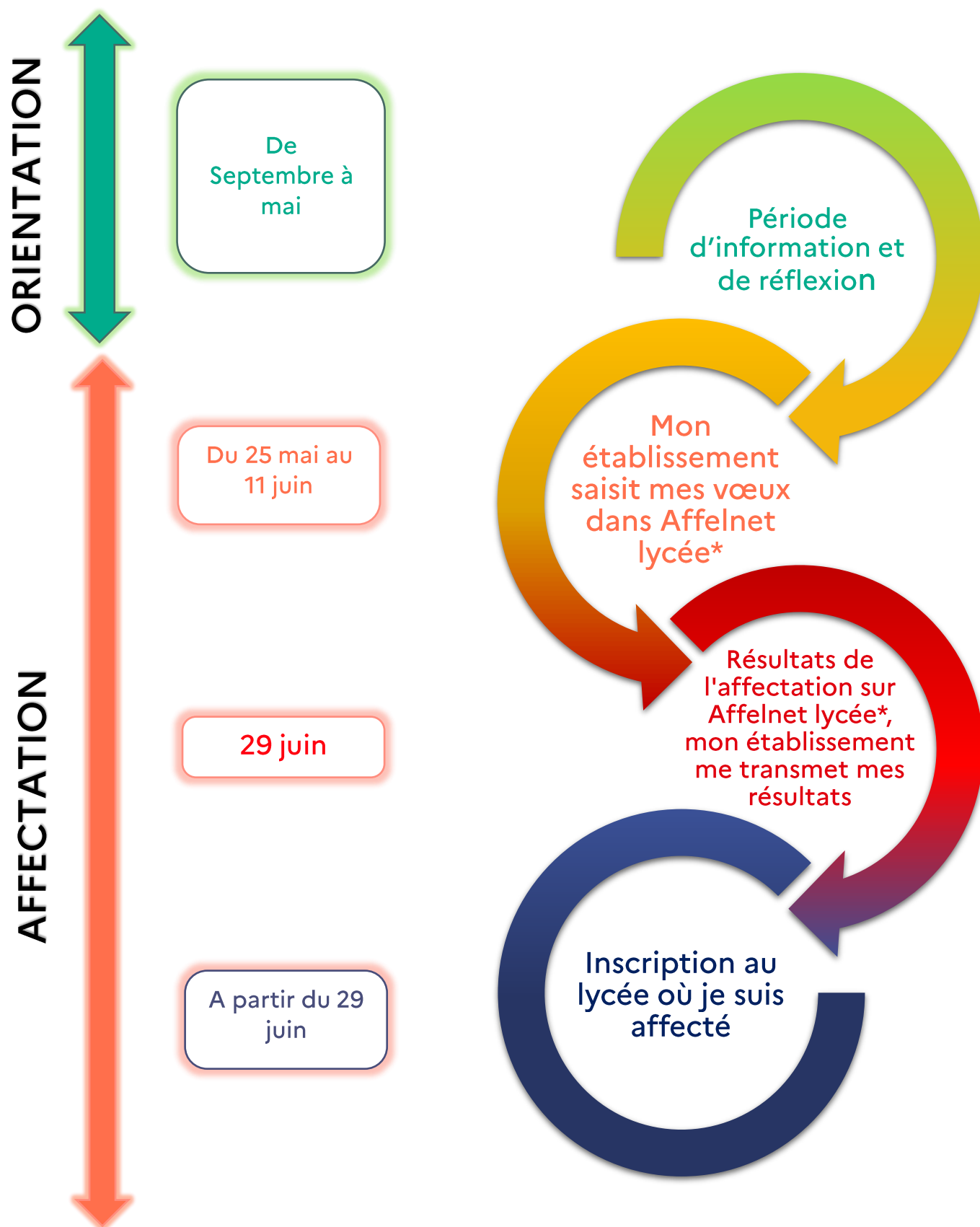
**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Après une Seconde générale et technologique

**Je veux poursuivre en 1^{re} technologique :
Que dois-je faire ?**



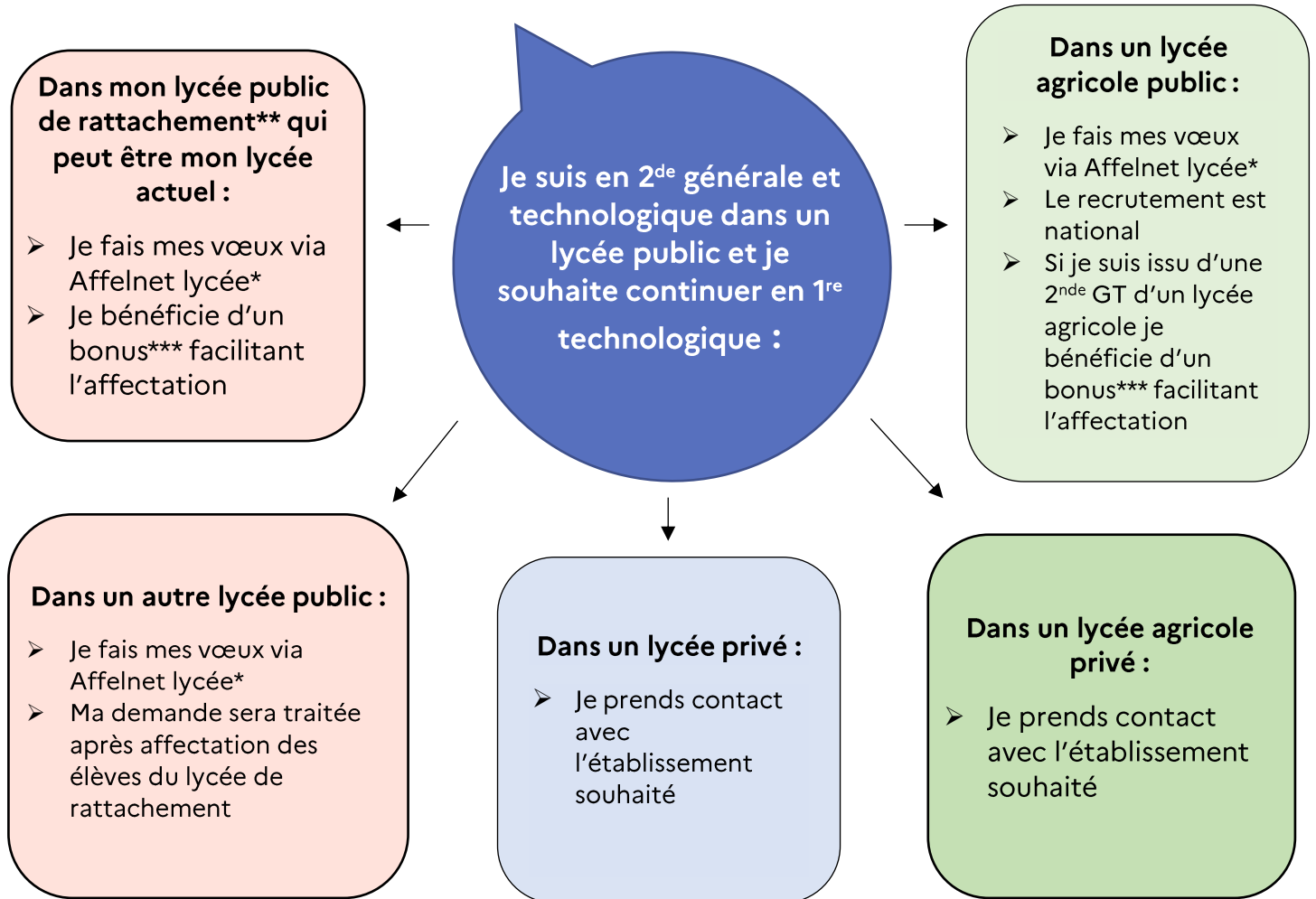
L'année de 2^{de} générale et technologique vers la 1^{re} Technologique



Comment candidater en 1^{re} technologique ?

Le traitement par Affelnet Lycée* concerne l'affectation pour les séries ST2S, STI2D, STL, STMG et STAV dans les établissements publics relevant de l'Education nationale et l'agricole public.

Pour intégrer les séries STD2A, STHR et S2TMD, je prends contact avec le lycée souhaité.



Toutes les formations en 1^{re} technologique ont une capacité d'accueil limitée et sont sélectives.

Attention : il y a des conditions d'accès particulières dans les cas suivants :

- En tant que sportif de haut niveau je bénéficie d'un bonus facilitant l'affectation.
- Pour intégrer une section sportive, je prends contact avec le lycée souhaité. Si je réussis les tests, je bénéficie d'un bonus facilitant l'affectation.
- Pour intégrer une sections binationale ESABAC en 1^{re} STMG.

ATTENTION : Passer des tests de recrutement ou un entretien ne me garantit pas une place dans une 1^{re} technologique, ni en section sportive.

* AFFELNET Lycée : application informatique préparatoire à l'affectation

** Lycée de rattachement : le site internet de la DSDEN**** m'indique mon lycée de rattachement

*** Bonus : points ajoutés au barème calculé sur les évaluations de l'année en cours

Situation particulière :

Pour les situations de handicap reconnues par la MDPH ou de trouble de santé invalidant qui limitent mon choix d'orientation, je complète un dossier pour la commission de préparation à l'affectation. La commission étudie ma situation et statut sur la nécessité ou pas d'un bonus qui favorise mon affectation.

Calendrier :

- Le mercredi 26 mai 2021 : date limite de réception à la DSDEN**** des dossiers à étudier pour les commissions de préparation à l'affectation.
- Début juin 2020 : commission de préparation à l'affectation.

****DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

En pratique...

- Si j'obtiens une décision d'orientation favorable dans une série technologique je peux candidater dans cette série.
- Je peux formuler de 1 à 10 vœux classé(s) par ordre de préférence.
- Aucun enseignement optionnel suivi en 2^{de} ne peut être exigé pour l'entrée en 1^{re} technologique.

M'informer...

Guide complet de l'affectation 2021 : <http://saio.ac-lyon.fr/spip>

Site académique : www.ac-lyon.fr

Site de la DSDEN du Rhône : <http://www.ac-lyon.fr/dsden69/pid32586/accueil.html>

Site de la DSDEN de l'Ain : <http://www.ac-lyon.fr/dsden01/pid33537/accueil.html>

Site de la DSDEN de la Loire : <http://www.ac-lyon.fr/dsden42/pid33519/accueil.html>

Information sur les études et les métiers : www.onisep.fr

Information et accompagnement à l'orientation : prendre rendez-vous dans un centre d'information et d'orientation (CIO) <http://www.ac-lyon.fr/cid90466/annuaire-academique-et-ressources-pour-l-orientation.html>